

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	23

Absent ayant donné un pouvoir : Mme Aline MERIAU à M. BAUMY, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, M. Pierre HABERT à M. Gérard HUET.

Absents excusés : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Vanessa CHABOURINE,

Date de la convocation

9 février 2024

Date d'affichage

9 février 2024

A été nommée secrétaire : Madame Marianne HUREL

Vu le Code général des collectivités territoriales, Considérant l'avis favorable de la Commission développement économique, finances, commerce et santé du 5 février 2024, M. Philippe BAUMY présente les tarifs proposés pour FAY'STIVAL 2024,

Objet de la délibération

7 Finances et budgets locaux
7-1 Actes à caractère budgétaire et comptable
7-1-5 Tarifs et redevances des services publics

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux FAY'STIVAL ci-dessous :

Description	Prix (euros)
Gratuit Enfant < 13 ans	0 €
Tarif réduit 1 spectacle (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	10 €
Tarif plein 1 spectacle	12 €
PASS Fay'stival complet 4 spectacles (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	34 €
PASS Fay'stival complet (4 spectacles)	42 €

2024-016 -Tarifs spectacles 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

21/02/2024

- **FIXE** les tarifs pour les autres spectacles ou concerts payants ci-dessous :
- Enfant < 13 ans : gratuit
- Tarif plein : 10 €
- Tarif réduit (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité) : 8 €

La secrétaire de séance
Marianne HUREL



Pour copie conforme
Le Maire,
Frédéric MURA

